

Rapport annuel 2006-2007



Message de la présidente et du directeur général

L'année 2006-2007 a vu la consolidation d'une culture axée sur la qualité et les apprentissages, partout aux Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw. Nous avons adopté des politiques importantes, dont celle entourant la décision cruciale de retirer des enfants de leur milieu familial. Certaines politiques ont dû être consolidées, comme celle sur le projet de vie. En outre, nous avons ajouté d'autres outils cliniques, ces dernières années, comme SOCEN (S'occuper des enfants) qui s'appuie sur une approche structurée et systématique pour le suivi des enfants placés ; la formation sur le remplacement de l'agressivité qui favorise un comportement prosocial des préadolescents et des adolescents, qu'ils soient hébergés ou dans la communauté ; DepAdo, l'outil de dépistage de la consommation abusive d'alcool et d'autres drogues, et l'ACLSA - l'outil d'évaluation de l'autonomie fonctionnelle Ansell-Casey - visant les jeunes qui se dirigent vers une autonomie de jeunes adultes. De plus, nos liens avec le Centre de recherche sur l'enfance et la famille de l'Université McGill et l'embauche de Nico Trocmé, Ph.D., à titre de conseiller principal sur l'intégration de la recherche, sont autant d'éléments qui contribuent à la promotion d'une culture de participation à la recherche et à son utilisation. Enfin, au cours de cette année, nous avons amorcé le processus d'agrément en nous servant du programme du Conseil québécois d'agrément. Ce processus donne à l'établissement une base de référence sur des sujets variés qui influencent la qualité des services directs et des services de soutien.

Suite p. 2

Table des matières

Notre mission	2
Direction générale.....	2
Direction de la protection de la jeunesse	5
Direction des services à l'enfance et à la famille..	5
Direction des services résidentiels de réadaptation pour adolescents.....	6
Direction des services professionnels.....	6
Direction des ressources humaines et des services administratifs	8
Commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services.....	9
Usagers et services	10
Ressources d'hébergement	11
Structure des services.....	12
Dotation en personnel	13
Longs états de service	13
Organigramme	13
Conseils du personnel	14
Conseil d'administration	14
Code d'éthique du conseil	15
Notre nom	15
Affiliation	15
États financiers	16-17
Annexe	18-19



27 26 25 24 23 22

1 2 3 4 5 6 7 8

2

► Un plan d'amélioration ciblé, que nous mettrons en place à l'automne 2007, s'ensuivra. Nous nous attendons à ce que d'ici 2010, le plan conduise la poursuite de la qualité et des apprentissages à de nouveaux sommets, lorsque débutera le second cycle du processus d'agrément.

En 2006, des modifications à la Loi sur les services de santé et les services sociaux amènent le renouvellement du conseil d'administration dont la composition reste à seize membres. Les collèges électoraux, modifiés conformément à la Loi, donnent aux usagers et au personnel une plus grande représentativité. Le nouveau conseil d'administration comprend dix membres qui siègent au conseil sortant offrant ainsi une continuité et de l'expérience inestimables.

Les Centres Batshaw continuent à profiter du soutien de la communauté. Au cours de l'année, nous avons eu recours à plus de trois cents familles qui ont hébergé plus de sept cents enfants. Les Services bénévoles ont pu compter sur près de cent personnes pour aider les jeunes de diverses façons. Enfin, les membres de la Fondation des Centres Batshaw et les donateurs ont distribué plus de 280 000 \$ aux divers programmes de la Fondation, répandant ainsi des bienfaits sur plus de cinq cents enfants et familles. Les Centres Batshaw et leurs usagers ont la grande chance de pouvoir compter sur la collectivité ; nous exprimons nos remerciements à tout un chacun de leur contribution.

En dernier lieu, nous applaudissons les efforts du personnel et des gestionnaires, qui encore une fois en 2006-2007, ont démontré du dévouement, de la compassion et de la rigueur pour aider les enfants maltraités, négligés et en difficulté, ainsi que leurs familles, à aspirer à de meilleurs lendemains.

Judy Martin, *présidente*

Michael Udy, *directeur général*

Notre mission

Les enfants et les jeunes ont le droit de vivre et de se développer dans un milieu sûr et stable. À cette fin, les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw (Centres Batshaw) offrent des services de nature psychosociale, des services de réadaptation et d'intégration sociale, en vertu principalement de la Loi sur la protection de la jeunesse, de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents et de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q. c.S-4.2). Ils veillent également à la prestation de services en matière de placement d'enfants, d'adoption et de recherches des antécédents biologiques, d'expertise à la Cour supérieure et de médiation familiale.

Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw offrent leurs services aux résidents de l'île de Montréal, qui désirent les recevoir en anglais et à la communauté juive, en anglais ou en français. De plus, ils procurent des services résidentiels de réadaptation aux usagers d'expression anglaise de toutes les régions de la province.

LES CENTRES BATSHAW S'ENGAGENT À :

- Veiller à la protection, à la sécurité et au développement des enfants.
- Renforcer le rôle des parents et de la cellule familiale.
- Concourir, autant que possible, à prévenir le placement et la réapparition des conditions qui compromettraient le bien-être de l'enfant.
- Voir à la stabilité et à la conception d'un projet de vie pour l'enfant.
- Soutenir les dispensateurs de soins autorisés, dès que la prestation des soins leur incombe.
- Fournir des services individualisés, en vue de répondre aux besoins des enfants et de leur famille, de protéger la société lorsqu'il le faut, et ce, dans le respect des diverses lois qui les régissent et dans les limites de leurs ressources.
- Respecter les valeurs, les croyances et l'orientation sexuelle de la population qu'ils desservent, qui compte plusieurs races, langues, cultures et religions.
- Favoriser le perfectionnement professionnel du personnel.
- Collaborer avec d'autres organismes qui les aideraient à fournir des services de qualité et à exercer une saine gestion, et surtout à promouvoir les intérêts et les droits des enfants et de leur famille.

Direction générale

RÉSULTATS DE LA FONDATION

En 2006-2007, grâce au soutien de la Fondation des Centres Batshaw, plus de cinq cents enfants, jeunes et familles ont reçu de l'aide. En juin 2006, une *Soirée avec Riopelle*, tenue à la galerie *Parisian Laundry*, est venue se greffer aux autres activités de collecte de fonds. L'aide de Fondation a été répartie ainsi :

- Tutorat à 34 jeunes ;
- Thérapie à 16 jeunes et familles ;
- Bourses d'études à 31 étudiants.
- Le Fonds *Helping Hand* a :
 - accordé une aide à 16 jeunes pour un projet de vie autonome ;
 - octroyé une aide d'urgence à 110 jeunes et leur famille pour couvrir, entre autres, les services publics, le loyer, les dépenses scolaires, la nourriture, les vêtements ;
 - contribué à des activités spéciales au profit de 80 enfants et familles, telles des cérémonies de fin d'année, des célébrations pour le temps des fêtes à l'école *Mountainview*.



- Le camp Weredale a accueilli 185 enfants et adolescents issus des programmes résidentiels et des familles d'accueil.
- Le programme de préparation à l'emploi, un projet spécial de travail-études de la Fondation, s'est adressé à 30 jeunes du campus de Prévost.

Les usagers et le personnel des Centres Batshaw sont reconnaissants des efforts et des résultats remarquables, fruits de la générosité des membres de la Fondation et de ses donateurs.

PRIX D'EXCELLENCE RUTH ET MANNY BATSHAW

Le 16 octobre 2006, le premier Prix d'excellence Ruth et Manny Batshaw a été décerné à Cindy Woods, éducatrice au foyer de groupe Couvrette. Le comité de sélection a été conquis par son dévouement, son altruisme, son ingéniosité et son professionnalisme. Ce prix annuel reconnaît les réalisations et l'excellence du travail d'un employé au cours des cinq dernières années. Le comité de sélection a également décerné trois certificats de réalisations méritoires à : Claire Clifton-Newton (Application des mesures), Darlene Job, (Foyer de groupe Tobin) et François Ste-Marie (Contentieux). Au total, dix-neuf employés ont été mis en candidature pour la première édition de ce prix.

COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES

Dans le but d'améliorer l'accès à une multitude de services pour leurs usagers, et ce, dans un esprit de continuité et de collaboration, les Centres Batshaw prennent part à plusieurs initiatives pour officialiser ou réexaminer les ententes de services.

En juin 2006, les Centres Batshaw signent des protocoles conjoints avec le Service de police de la ville de Montréal et le Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire. De telles procédures synchronisées améliorent le partage de l'information, accroissent la connaissance des procédures d'enquête et rehaussent les actions communes auprès des jeunes qui reçoivent des services des centres jeunesse. Ces protocoles sont en vigueur dans les services concernés de l'établissement.

Par l'intermédiaire de la Table de concertation en violence conjugale, le Service de la police de la ville de Montréal, les centres de santé et de services sociaux, le Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire,

les Centres Batshaw et les auberges pour femmes de la région de Montréal mettent sur pied un projet qui vise à offrir une aide pertinente, dans les situations de violence conjugale. Au cours de la première année de son application aux Centres Batshaw, le protocole est mis à l'essai à travers un projet-pilote sur le territoire du Centre de santé et de services sociaux de la Montagne. Le projet cherche à améliorer notre réponse aux besoins réels et pressants des familles.

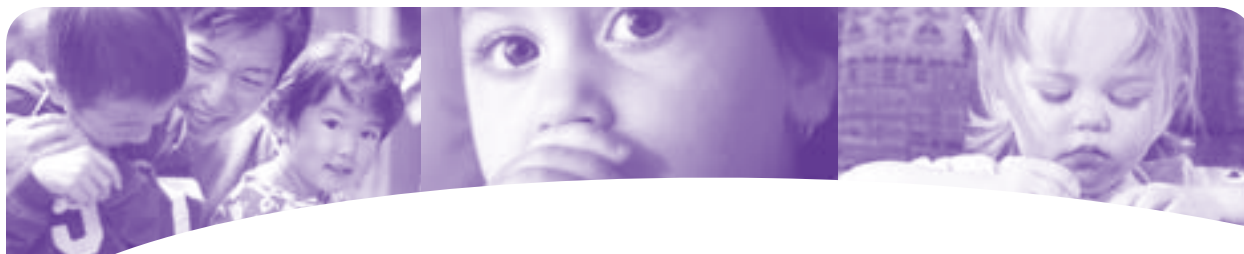
Plusieurs représentants des Centres Batshaw sont invités à participer à l'élaboration du projet clinique avec les centres de santé et de services sociaux qui ont le mandat de le mettre au point, au cours des années à venir. L'élaboration de ce projet nécessitera la mise en place de neuf programmes divers, dont deux particulièrement pertinents à la population que nous desservons, à savoir les usagers aux prises avec un trouble de santé mentale et les jeunes aux prises avec des difficultés.

Les Centres Batshaw examinent les ententes de services en place avec les autres centres jeunesse dont les jeunes sont hébergés dans leurs ressources résidentielles. En outre, ils sont sur le point de signer des ententes avec le Centre de réadaptation de l'Ouest de Montréal et les centres de réadaptation Gabrielle Major et Lisette Dupras, afin d'améliorer l'accès aux services pour les usagers aux prises avec une déficience intellectuelle.

PROCESSUS D'AGRÈMENT

Ce dossier prioritaire pour les Centres Batshaw mobilise les énergies d'un grand nombre d'employés, cette année. En s'appuyant sur le cadre fourni par le Conseil québécois d'agrément, l'établissement s'est lancé dans un processus d'auto-évaluation qui a brossé un portrait des niveaux de satisfaction du personnel, des usagers, des familles d'accueil et des partenaires envers les Centres Batshaw et la qualité des services qu'ils offrent, au moyen de sondages et de rétroactions.

Grâce à ce processus unique et stimulant, un nombre considérable de données a été généré et analysé donnant ainsi lieu à un plan d'amélioration qui guidera nos pas, les trois prochaines années. À la fin de cet exercice financier, nous nous préparons à la visite des lieux, partie intégrante du processus, qui nous mènera à la dernière phase du processus, soit la présentation d'un rapport au conseil d'administration du Conseil québécois d'agrément, auquel revient la décision finale de la délivrance de l'agrément.



ASSOCIATION DES FAMILLES D'ACCUEIL

L'excursion de trois jours organisée par l'Association des familles d'accueil au *Canada Wonderland*, à Toronto, restera gravée à jamais dans les souvenirs de certains de nos jeunes hébergés. L'organisation colossale qu'une telle activité a nécessitée a été récompensée par les sourires éclatants affichés sur tous les visages. D'autres activités ont également contribué à créer des souvenirs mémorables pour nos usagers hébergés, dont la sortie à La Ronde, les célébrations des fêtes de fin d'année et le défilé de mode, activité populaire tenue au cours du Mois de l'Histoire des Noirs.

SERVICES BÉNÉVOLES

La participation active de 141 bénévoles a permis à des jeunes des Centres Batshaw de profiter de diverses activités et de nouer des relations uniques. Des jeunes usagers de six programmes résidentiels ont reçu des visites hebdomadaires d'étudiants de l'Université McGill. D'autres ont pu bénéficier d'une aide individualisée, à savoir du tutorat et des visites de grands frères et de grandes sœurs. En outre, le projet *Bags-for-Kids* a donné deux-cents sacs de hockey et des valises à des enfants et à des jeunes qui quittent les Centres Batshaw.

COMITÉ MULTIRACIAL ET MULTICULTUREL

Cette année, le comité multiracial et multiculturel voit d'importants changements, alors que certains de ses membres terminent leur mandat et qu'une nouvelle présidente et vice-présidente sont élues. De plus, la chef des Communications siège actuellement au comité. Bien que sa composition soit quelque peu différente, l'objectif et la vision que le comité poursuit restent inchangés. Son mandat d'agir à titre de comité consultatif auprès du comité de direction, par l'entremise du directeur général, pour la mise en application de l'engagement de l'établissement sur l'égalité raciale et culturelle, demeure le même. Au cours de l'année, le comité émet des conseils sur divers sujets, à la demande du directeur général, d'employés et de certains services. En outre, le comité examine la politique sur le retrait des enfants et des jeunes de leur milieu familial d'une perspective multiculturelle et multiraciale. Il prend également part au processus d'agrément.

Comme dans les années précédentes, le comité participe à diverses activités organisées tant pour le personnel que pour les usagers, comme le Mois de l'Histoire

des Noirs et le pow wow. Il se prépare à soumettre des recommandations au directeur général sur le plan d'action des Centres Batshaw visant la pleine participation à la société québécoise des communautés noires. Au cours de la prochaine année, le comité examinera la politique sur le harcèlement sexuel et l'entente entre les Centres Batshaw et le Centre de ressources de la communauté noire. Il se penche actuellement sur l'élaboration d'une stratégie de communication.

MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS

Deux activités saillantes ont lieu, cette année. En premier lieu, le visionnement du film *Loyalties*, de M^{me} Lesley Ann Patten - qui raconte l'histoire de deux femmes, l'une Noire et l'autre Blanche, provenant de la même ville, partageant un passé commun, mais issues d'horizons différents - donne lieu à d'intéressantes discussions. Ensuite, se déroule une table ronde sur le thème *Reconciliation ... Understanding the past to build a better future*. Deux conférencières connues - M^{me} Cindy Blackstock, directrice générale de la *First Nations Child and Family Caring Society* et M^{me} Dorothy Williams, historienne et fondatrice de l'organisme *Ethnocultural Diffusions*, établi pour recueillir l'histoire orale des Noirs de Montréal - partagent avec l'auditoire leurs connaissances et leurs expériences. Les commentaires unanimes qualifient les exposés d'inspirants et de touchants. Lors des discussions, le directeur général, M. Michael Udy, renouvelle l'engagement relatif à la formation sur les questions multiculturelles et multiraciales pour l'ensemble des employés.

CONSEIL DE LA CLIENTÈLE ET DE LA COMMUNAUTÉ

Le 11 mai 2006, a lieu la conférence annuelle du comité des usagers des Centres Batshaw, en collaboration avec l'Association des éducateurs du Québec sous le thème **Une préparation adéquate = un passage à l'âge adulte simplifié**. Le premier atelier présente le documentaire *Wards of the Crown*, qui explore le fait de grandir sous les soins de la *Children's Aid Society* ; le deuxième porte sur l'outil d'évaluation de l'autonomie fonctionnelle Ansell-Casey pour la planification de la vie adulte ; et le troisième est une table ronde entre les jeunes et le personnel. Nos jeunes usagers, nos partenaires communautaires, les intervenants des Centres Batshaw et les parents assistent en grand nombre.

PRESTATION SÉCURITAIRE DES SERVICES DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Les membres du comité de gestion du risque et de la qualité tiennent des rencontres, tous les trois mois. Ils tentent de comprendre leur rôle et de mettre au point une pratique qui correspond à l'esprit de la loi. Des animateurs externes qui ont offert la formation partout dans la province, l'offrent aux Centres Batshaw, en décembre 2006. Cette formation permet l'élaboration d'une vision commune quant à l'objectif du comité et l'application des obligations légales. Au cours de l'année, l'examen de situations devient une fonction importante du comité et ouvre la porte à des changements systémiques. En raison de modifications à la Loi sur les services de santé et les services sociaux, la commissaire locale à la qualité des services et aux plaintes ne siège plus au comité, alors qu'une représentante du conseil des infirmières et qu'un employé clinique de la Direction des services résidentiels de réadaptation pour adolescents, en font partie. Soulignons que le nom du comité change à : comité de la gestion du risque.

Direction de la protection de la jeunesse

L'année est relativement stable pour la Direction de la protection de la jeunesse et les Services aux jeunes contrevenants. Toutefois, la Direction doit se préparer à la mise en application imminente des changements à la Loi sur la protection de la jeunesse et aux conséquences qui en découleront, à savoir la formation, les pratiques révisées et les ressources humaines. De plus, des problèmes de recrutement d'intervenants pour le service Évaluation-Orientation qui, durant la majeure partie de l'année, est à court de personnel, surgissent; il manque en fait l'équivalent de toute une équipe. Les Services aux jeunes contrevenants sont grandement sollicités contrairement aux tendances envisagées, mettant ainsi une pression accrue sur les services. Comme il en fut pour toutes les autres directions, la DPJ participe au processus d'agrément, une expérience enrichissante pour tous les intéressés.

Direction des services à l'enfance et à la famille

PROJETS DE VIE

De mars 2005 à décembre 2006, 471 enfants sont suivis conformément aux procédures des Centres Batshaw sur les projets de vie. Ces enfants exigent une attention particulière pour assurer une stabilité dans leur milieu de vie et faire en sorte que leurs besoins de sécurité et de développement soient satisfaits. Une planification permanente est mise en place pour 210 de ces cas. De ce

nombre, 67% bénéficient d'un hébergement permanent dans la famille biologique ou le cercle familial et 33% sont hébergés en familles d'accueil ou sont adoptés par d'autres familles. La prestation des services touche aux domaines suivants : l'identification des cas exigeant un projet de vie, la coordination du suivi et de la gestion des cas, la répartition des ressources et le perfectionnement du personnel.

LE PROJET «S'OCCUPER DES ENFANTS» (SOCEN)

Pour une troisième année consécutive, le service de l'Application des mesures de la Direction des services à l'enfance et à la famille participe au projet provincial de recherche SOCEN. D'après les rétroactions reçues des chercheurs, l'établissement est un acteur important et efficace. L'information glanée contribue à améliorer notre compréhension des besoins des enfants dont nous nous occupons et à élaborer des interventions plus ciblées.

SECTEUR RÉSIDENTIEL

Une baisse d'utilisateurs permet à la Direction d'augmenter la limite d'âge des enfants acceptés dans ce secteur et d'accueillir un plus grand nombre d'adolescents. Malgré les défis reliés à l'intégration d'une clientèle adolescente à des programmes axés principalement sur une clientèle préadolescente, le personnel relève le défi et nos programmes sont maintenant presque complets.

FÉLICITATIONS AUX FAMILLES D'ACCUEIL

Une autre année remplie de fierté pour le Service des ressources et nos familles d'accueil. Pour une troisième fois, en cinq ans, une famille d'accueil des Centres Batshaw est choisie par la Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada et obtient le **Prix de distinction honorifique – catégorie Familles d'accueil 2006**. L'engagement exceptionnel et les soins prodigués à nos enfants par M^{me} Jacqueline et M. Jean-Guy Miron sont ainsi reconnus par cet organisme national.

L'AGRÉMENT

Les membres de l'équipe de réalisation de la Direction forment un groupe diversifié. Animés d'enthousiasme et de dévouement, ils apportent une riche contribution à l'ensemble de la démarche. Faire connaissance avec d'autres membres talentueux de cette Direction si éclectique, fut particulièrement enrichissant.

Direction des services résidentiels de réadaptation pour adolescents

CONFÉRENCE INTERNATIONALE

Le 8^e Congrès conjoint familles, enfance, jeunesse-*International Child and Youth Care Conference* a lieu, en octobre 2006, à Montréal. Cette conférence porte une touche « Batshaw » bien particulière, car, d'un côté, elle est co-présidée par M. Tony Maciocia, coordonnateur à la Direction et M. Jean-Pierre Hotte, directeur général de l'Association des centres jeunesse du Québec, et d'un autre côté, l'*International Centre for Aggression Replacement Training* tient une journée de pré-conférence, organisée avec l'apport d'un autre professionnel de la Direction, M. Robert Calame, qui donne également un exposé.

Plus de cent membres du personnel des Centres Batshaw prennent part à cette conférence et quinze d'entre eux font des exposés ou des présentations par affiches. La conférence accueille plus de 1 600 participants provenant de 38 pays.

ENGORGEMENT

En 2006-2007, les Centres Batshaw connaissent une autre période d'engorgement (ce terme est utilisé, lorsque les besoins pour des places en ressources résidentielles dépassent les places disponibles) dans les unités en milieu ouvert (adolescents et adolescentes) et dans les unités en milieu fermé pour les adolescents assujettis à la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents. Cette situation mène l'établissement à utiliser temporairement l'édifice de la garde intermittente, au campus de Prévost, et l'unité Bridges. Un tel défi n'aurait pu être mené à bien sans le dévouement, la flexibilité et les efforts du personnel.

L'ACLSA – OUTIL D'ÉVALUATION DE L'AUTONOMIE FONCTIONNELLE ANSELL-CASEY

L'outil d'évaluation de l'autonomie fonctionnelle Ansell-Casey, est accessible par Internet. Gratuit et convivial, cet outil a été élaboré par les *Casey Family Services* aux États-Unis ; il aide les jeunes à se préparer à la vie adulte. Cette année, quatre de nos employés suivent une formation au *National Resource Center for Youth Services*, à Oklahoma, en vue de devenir formateurs à leur tour. Ils dispensent ensuite cette formation à tous les chefs d'équipe des Services résidentiels. Nous visons à ce que tous les programmes de la Direction utilisent cet outil et ses diverses composantes dans l'intérêt des jeunes.

ACTIVITÉS SPÉCIALES

Pow wow

Environ mille personnes assistent au pow wow annuel des Centres Batshaw-Kahnawake, tenu le 17 juin au campus de Prévost et dont le thème est « Hommage à nos jeunes ». À la fin de la journée, la planification pour 2007 est mise en branle, surtout que cette année, nous célébrerons le 10^e anniversaire de cette activité si colorée.

Camp Northwaters

Chaque année, grâce au soutien financier de la Fondation des Centres Batshaw, un petit groupe de jeunes peut faire du camping sauvage à Temagami (au Nord de l'Ontario). Une excursion de huit jours en canot est le clou du voyage; une expérience unique pour les jeunes qui ont la chance d'y participer.

Cirque social

En 2006, le projet « cirque social » voit le jour au campus de Prévost. Les jeunes pratiquent divers tours d'adresse - jongler, pratiquer le monocycle, la gymnastique et l'équilibre - qui misent sur la collaboration et le comportement prosocial. Cette activité devient si populaire auprès des jeunes que plus de trente à la fois y participent. De plus, au début de l'année scolaire 2007, le cirque social est introduit à l'école *Mountainview*, à Côte St-Luc.

Direction des services professionnels

BULLETIN ET JOURNÉE PROFESSIONNELLE DU CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE

Le Conseil multidisciplinaire consacre la troisième édition de son bulletin clinique aux projets de vie. Des employés issus de divers services rédigent une quinzaine d'articles. En outre, le conseil tient sa 6^e Journée professionnelle, le 17 novembre 2006. Quelque 120 personnes assistent à sept ateliers. Cette journée permet à tout le personnel clinique des Centres Batshaw de partager son expérience et son expertise, en vue d'améliorer la pratique.

PROGRAMME CHALLENGES

Challenges est un programme thérapeutique qui offre des services de counseling individuel et familial aux enfants et aux jeunes manifestant un trouble de comportement sexualisé ainsi qu'aux enfants et aux jeunes reconnus coupables de délits sexuels. Ce programme vise à réduire l'occurrence de la victimisation sexuelle pour aider les enfants et les jeunes à cesser tout comportement d'abus sexuel ou d'agressivité, et à donner du counseling aux parents et aux dispensateurs de soins pour répondre aux comportements sexuels problématiques.

En 2006-2007, *Challenges* reçoit 26 demandes de services. De ce nombre, 24 cas reçoivent des services des Centres Batshaw. La majorité des demandes (19, soit 73%) proviennent des services en milieu communautaire de l'Évaluation-Orientation et de l'Application des mesures. À l'automne 2006, le Programme reçoit des fonds pour l'embauche d'un deuxième intervenant. Une intervention de groupe auprès de parents et de préadolescents sera entamée, à l'automne 2007.

RECHERCHE

En partenariat avec l'Université McGill, nous lançons le projet *Evidence-Based Management in Child Welfare-EBM* (bonnes pratiques en matière de bien-être à l'enfance). Nous élaborons des indicateurs basés sur les données générées par le système d'information sur les usagers (PIJ), afin d'étudier les résultats des services que nous donnons aux enfants et aux familles, et de capter l'expertise clinique au sein des Centres Batshaw. La Bibliothèque a maintenant un site sur l'intranet et ses services sont élargis pour permettre un accès plus grand aux résultats des recherches. Le *journal club* a consacré six rencontres à la recherche sur l'attachement. La recherche est actuellement en cours dans les domaines-clés suivants : la négligence, l'efficacité de la formation sur le remplacement de l'agressivité pour les familles, la continuité dans la prestation des services et le projet SOCEN.

Notons qu'une étudiante a mené une recherche pour l'obtention de sa maîtrise.

GESTION DES COMPORTEMENTS SUICIDAIRES

Les Centres Batshaw poursuivent la mise en œuvre du protocole sur le suicide dans tous leurs services.

L'équipe de deuxième niveau continue d'offrir aux usagers, intervenants, éducateurs et aux familles d'accueil les outils dont ils ont besoin.

En 2006-2007, 89 rapports de comportements suicidaires sont déposés ; 78 d'entre eux portent sur des idées suicidaires et l'automutilation. Dans six de ces situations, l'idée prend la forme d'un plan et dans cinq autres, une tentative est effectuée.

POLITIQUE SUR LE RETRAIT DES ENFANTS DU MILIEU FAMILIAL

En octobre 2006, le conseil d'administration approuve la politique sur le retrait des enfants du milieu familial. Celle-ci trace les grandes lignes des processus de prise de décision et d'intervention, cherche à minimiser les traumatismes reliés à cette situation pour les enfants et favorise l'implication de la famille. Le document comprend aussi les normes émanant du Ministère.

SERVICES DE SANTÉ

Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé

L'adoption des modifications au Code amène des changements à la pratique des infirmières qui peuvent maintenant administrer des vaccins à nos usagers, selon le calendrier de vaccination du Québec. D'autres aspects du projet de loi reliés aux maladies transmissibles sexuellement et aux médicaments psychotropes, sont à mettre au point.

Projets de vie

Les infirmières donnent maintenant des soins et des services aux familles d'enfants de la naissance à 3 ans dans leur propre milieu, à des fins de planification permanente. En outre, elles prêtent leur soutien lors de la réintégration de jeunes enfants hébergés dans leur famille biologique.

Consommation abusive de drogues

Au cours des dix premiers jours de l'admission des jeunes âgés de 11 à 18 ans aux ressources résidentielles, une infirmière effectue un dépistage systématique des drogues. Pour les jeunes en familles d'accueil ou ceux qui vivent dans leur propre famille, les infirmières offrent de la consultation aux intervenants sur l'interprétation des résultats du dépistage qu'ils ont effectué.

Préservation de la famille

Un poste d'infirmière de deux jours par semaine est créé pour seconder le programme de Préservation de la famille, nous permettant ainsi d'avoir une vision multi-problèmes des besoins généraux entourant la santé et le développement.



Distribution des médicaments – unités des campus

Une procédure et un système uniformisé de distribution des médicaments aux usagers hébergés dans les unités des campus sont élaborés et mis en application.

Direction des ressources humaines et des services administratifs

Cette année, la Direction s'est penchée sur plusieurs dossiers dont la mise en application de la Loi concernant les unités de négociation dans le secteur des affaires sociales. La Direction s'est affairée à élaborer un programme de prévention de la grippe aviaire, à lancer l'ouverture d'un centre Relax-Action au campus de Prévost et à assumer la gestion de l'édifice du *Reddy Memorial*. Nous avons, de surcroît, maintenu nos normes quant au développement des ressources humaines, à la gestion de l'absentéisme et à la conservation de notre santé financière.

LOI CONCERNANT LES UNITÉS DE NÉGOCIATION DANS LE SECTEUR DES AFFAIRES SOCIALES

La Loi donne le coup d'envoi à un processus de deux ans, qui voit le regroupement d'unités de négociation par région et par catégorie de personnel et la tenue de négociations locales sur 26 matières. Même si nous n'avons pas encore entamé des négociations, nous avons déployé des efforts énormes pour mettre en place une entente locale adaptée à nos besoins. La date limite des négociations locales est fixée au 25 avril 2008.

En outre, notre plan d'entretien prévoyait des réfections majeures des routes sur le campus de Prévost et l'installation d'air climatisé dans le reste des unités de vie.

RELATIONS DE TRAVAIL

	2006	2005
Griefs déposés	105	94
Griefs réglés	34	48
Cas soumis à l'arbitrage	11	18

PRÉPARATION À LA PANDÉMIE DE LA GRIPPE AVIAIRE

Nous avons déployé beaucoup d'efforts et mobilisé plusieurs personnes pour faire face à l'éventualité d'une pandémie de grippe aviaire. Bien qu'il reste encore du travail à faire pour compléter le plan de préparation, plusieurs aspects sont fin prêts. Si la pandémie se produit, nous serons prêts à l'affronter. Une formation qui s'adresse à tout le personnel, est déjà en place.

GESTION DE L'ABSENTÉISME

Les Centres Batshaw enregistrent un taux d'absentéisme de 5,2%, en hausse par rapport au 4,5% enregistré, en 2005-2006. Toutefois, ce taux se situe à un niveau acceptable. Selon les statistiques, le taux d'absentéisme du personnel de bureau continue d'augmenter. L'examen des cas individuels ne démontre cependant aucun phénomène identifiable.

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Les Centres Batshaw ont amorcé la formation du personnel et des partenaires externes sur les modifications à la Loi sur la protection de la jeunesse. Au 31 mars 2007, 324 personnes ont déjà reçu cette formation. Nous prévoyons former 900 autres, d'ici décembre 2007. De plus, l'établissement poursuit la mise en place de la formation à long terme offerte par l'Association des centres jeunesse du Québec, connue sous l'acronyme PNF (Programme national de formation). Ce programme consiste en un tronc commun et en des modules spécialisés. Pour ce qui est du tronc commun, un plan pluriannuel pour former tous les employés admissibles, est en place. En 2006-2007, quelque 137 membres du personnel, y compris des gestionnaires, reçoivent cette formation. Les Centres Batshaw offrent également un programme de soutien aux frais de scolarité ainsi que de l'aide financière pour les employés qui désirent s'inscrire à des cours de langues. De plus, en partenariat avec l'Université Laval, nous offrons un micro-programme composé de 18 crédits, qui vise à former d'éventuels gestionnaires.

Au cours de l'année 2006-2007 :

- › 781 employés prennent part à une formation,
- › pour un total de 22 495 heures,
- › dans 377 programmes et activités,
- › au coût de 910 798 \$.

Les activités principales de formation touchent les domaines suivants :

- › Le Programme national de formation ;
- › Les amendements à la Loi sur la protection de la jeunesse : formation approfondie et sensibilisation ;
- › La conférence annuelle de l'ACJQ ;
- › L'orientation du nouveau personnel ;
- › L'intervention thérapeutique en cas de crise ;
- › La formation sur le remplacement de l'agressivité ;
- › La conférence annuelle d'AMCAL ;
- › La réanimation cardio-respiratoire ;
- › Le Projet intégration jeunesse (PIJ - système de gestion des usagers) ;
- › La formation en informatique ;
- › La formation sur la sécurité et la prévention des incendies (*Fire Monitor Training Program*) ;
- › Les lignes directrices visant les formulaires en évaluation-orientation en protection de la jeunesse ;
- › *Towards a New Understanding of Homosexuality* ;

- › Le protocole sur la prévention du suicide;
- › Projets de vie – le projet «S’occuper des enfants» ;
- › Sensibilisation aux drogues et Politique et procédures relatives aux fouilles et saisies;
- › Rédaction des notes d’évolution ;
- › Formation pour les agents d’intervention.

STAGES PRATIQUES

Le programme de stages pratiques des Centres Batshaw se poursuit en 2006-2007. Au cours de l’année :

- › 91 stagiaires,
- › provenant de 13 programmes de formation,
- › sont placés dans 36 programmes de l’établissement,
- › sous la supervision de 72 employés.

EXPANSION DU CENTRE RELAX-ACTION

Le centre Relax-Action est une initiative qui vise la promotion du bien-être des employés. Il leur offre l’occasion d’améliorer leur forme physique, de réduire leur niveau de stress, de rehausser leur moral et de faire de nouveaux apprentissages. C’est également un lieu de rencontre où les employés peuvent créer des liens dans un cadre détendu. Le premier centre ouvre ses portes, en mars 2003 au 6, rue Werendale Park et le deuxième, en décembre 2004, au campus de Dorval. En 2006-2007, nous inaugurons le troisième centre, au campus de Prévost. Environ 20% du personnel sont inscrits à Relax-Action.

GESTION DE L’IMMEUBLE DE L’ANCIEN HÔPITAL REDDY MEMORIAL

Selon l’entente intervenue avec l’Agence de santé et de services sociaux de Montréal, la gestion de l’immeuble de l’ancien Hôpital *Reddy Memorial* est revenue aux Centres Batshaw, le 1^{er} avril 2006. En raison de problèmes d’ordre financier, nous avons renoncé à notre droit de propriété de l’immeuble. Nous prévoyons demeurer gestionnaires de l’édifice, jusqu’à ce que l’Agence convienne d’autres dispositions.

Commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services

Des modifications à la Loi sur les services de santé et les services sociaux sont adoptées par l’Assemblée nationale. Elles mettent la qualité des services et les droits des usagers qui reçoivent des services des établissements de santé et de services sociaux au centre des priorités.

En termes concrets, désormais les plaintes ne sont plus traitées par la Direction des services professionnels et la titulaire du poste est cadre supérieure et relève directement du conseil d’administration et de sa présidente, qui surveillent la gestion du processus des plaintes.

En 2006-2007, 257 plaintes sont déposées ; de ce nombre, 79 sont traitées en vertu du processus d’enquête, 148, en vertu de la disposition d’aide et de médiation et 30, en vertu de la dispensation d’information.

Le tableau I brosse un portrait des plaignants :

Plaignants	
Jeunes	76 %
Parents	23 %
Autres	1 %
Total	100 %

Le tableau II concerne les domaines spécifiques d’insatisfaction :

Enquêtes	
Accès et continuité	7 %
Soins et services	30 %
Relations interpersonnelles	29 %
Environnement, ressources matérielles	24 %
Aspects financiers	3 %
Droits particuliers	5 %
Autres	2 %
Total	100 %

De ces plaintes, 44 % sont menées à bonne fin, sans mesures correctives; 36 % avec mesures correctives et 20 % sont abandonnées par les plaignants ou font l’objet d’une orientation aux ressources externes pertinentes.



Usagers et services

LOI SUR LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

	2006 – 2007	2005 – 2006	Variation
Signalements reçus	2751	2896	-5 %
Signalements retenus :			
Négligence	923	935	-1 %
Abandon	21	22	-4 %
Mauvais traitements	229	292	-22 %
Abus sexuels	93	50	+46 %
Troubles du comportement	321	309	+4 %
Total	1587	1608	-1 %
Enfants visés par un signalement	1330	1358	-2 %
Durée moyenne d'attente à l'Évaluation (jours)	9,57	6,14	+36 %
Évaluations réalisées	1362	1423	-4 %
Durée moyenne d'attente à l'Application des mesures (jours)	15,22	21,02	-28 %
Nombre total de jeunes suivis à l'Application des mesures	2231	2129	+5 %
Durée moyenne de l'Application des mesures (mois)	26,22	30,37	-14 %
Révisions	1686	1777	-5 %

LOI SUR LE SYSTÈME DE JUSTICE PÉNALE POUR LES ADOLESCENTS

Évaluations et orientations réalisées	2006 - 2007	2005 – 2006	Variation
Orientations au substitut du procureur général	56	65	-14 %
Sanctions extrajudiciaires	180	169	+6 %
Arrêts d'intervention	15	19	-21 %
TOTAL	251	253	-1 %
Sanctions extrajudiciaires (nombre de mesures)	248	232	+6 %

Principales sanctions judiciaires	2006 – 2007	2005 – 2006	Variation
Mesures probatoires	379	341	+10 %
Mises sous garde : milieu fermé	71	23	+68 %
Mises sous garde : milieu ouvert	15	9	+40 %
Travaux communautaires	277	182	+35 %
Sanctions judiciaires (total) *	856	628	+26 %
Autres mesures	85	52	+39 %

* incluant les principales sanctions mentionnées et toutes les autres

Ressources d'hébergement

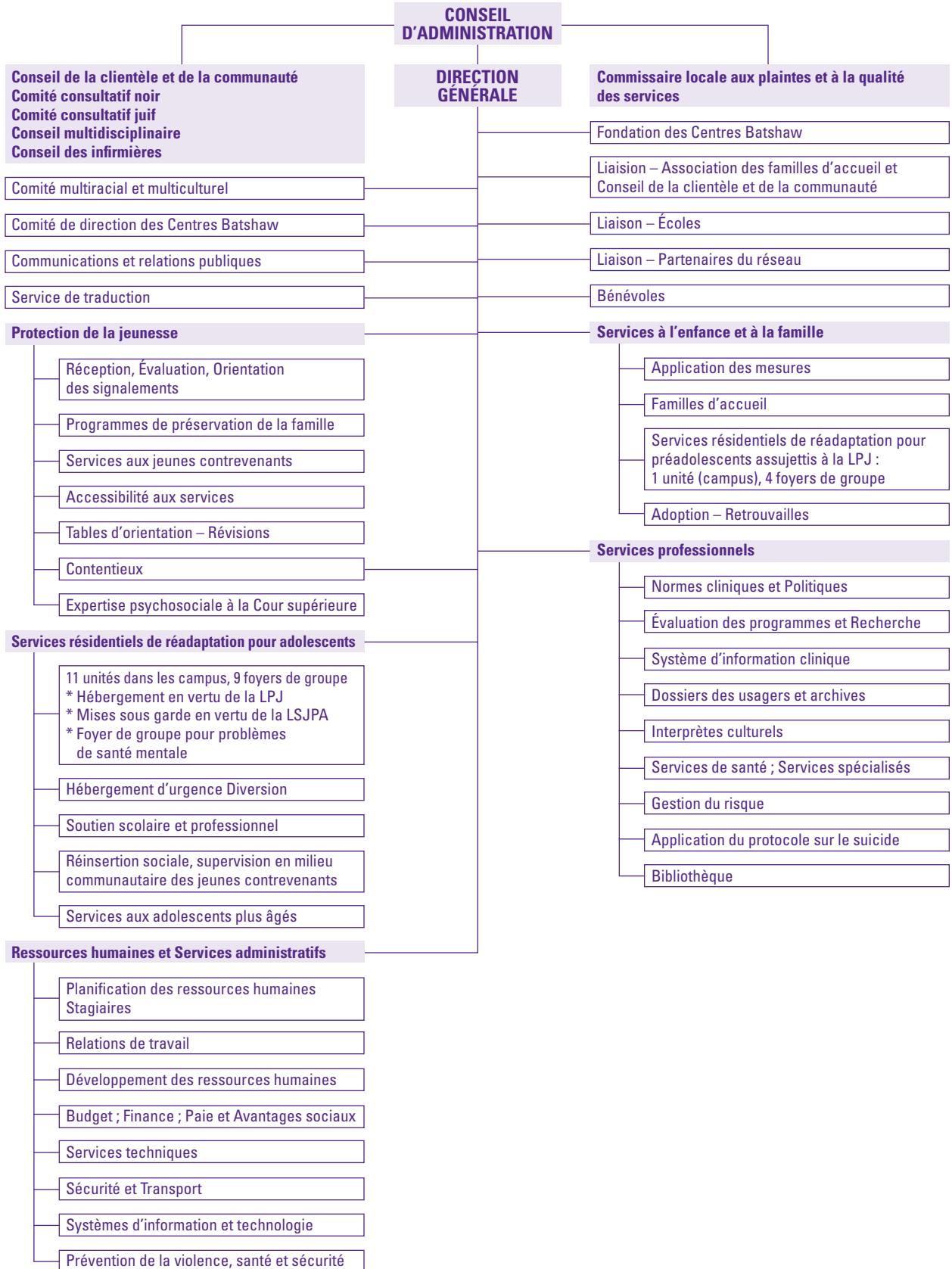
	Nombre (au 31-03-07)	Places (au 31-03-07)	Jeunes hébergés (au 31-03-07)	Jeunes hébergés (au 31-03-06)	Variation
Unités de vie	12	112	115	111	+3 %
Foyers de groupe	13	114	102	98	+4 %
Ressources intermédiaires	0	0	0	5	Service fermé
Familles d'accueil	302	505	505	535	-6 %

Nombre de jeunes hébergés au cours de l'année	2006 – 2007	2005 – 2006	Variation
Réadaptation	481	484	-1 %
Foyers de groupe	352	394	-11 %
Familles d'accueil	711	900	-21 %

Expertises psychosociales, adoptions, recherches d'antécédents et retrouvailles	2006 – 2007	2005 – 2006	Variation
Expertises psychosociales réalisées	67	69	+31 %
Adoptions complétées			
· régulières	24	41	-41 %
· internationales	27	45	-40 %
Antécédents (demandes complétées)	114	167	-32 %
Retrouvailles (demandes complétées)	160	285	-44 %



Structure des services



Dotation en personnel

LE TOTAL GLOBAL DE 773,5 POSTES ÉQUIVALENTS À TEMPS COMPLET EST RÉPARTI AINSI :

DIRECTION	AGENTS DE RELATIONS HUMAINES	TECHNICIENS EN ASSISTANCE SOCIALE	ÉDUCATEURS	PERSONNEL DE SOUTIEN	GESTIONNAIRES	TOTAL
Direction générale	2,5	0	0	4	11,5	18
Protection de la jeunesse	63,4	11,1	14	36,5	22,5	147,5
Services à l'enfance et à la famille	86,5	13,5	40,5	25,7	16,6	182,8
Services résidentiels de réadaptation pour adolescents	17	0	158,4	59,9	28,5	263,8
Services professionnels	3,7	1	0	20,8	4	29,5
Ressources humaines et Services administratifs	6,2	0	0	111,7	14	131,9
TOTAUX AU 31 MARS 2007	179,30	25,60	212,9	258,6	97,1	773,5
	23,5 %	3,6 %	27,2 %	33,4 %	12,3 %	100 %
TOTAUX AU 31 MARS 2006	181,1	27,6	209,4	255,2	96,1	769,4

Comme l'établissement compte plusieurs postes à temps partiel et du personnel de remplacement, **la masse salariale monte à environ 1,045 employés.**

MOUVEMENTS DU PERSONNEL	2006-2007	2005-2006
Embauches	95	130
Départs	112	85

Longs états de service

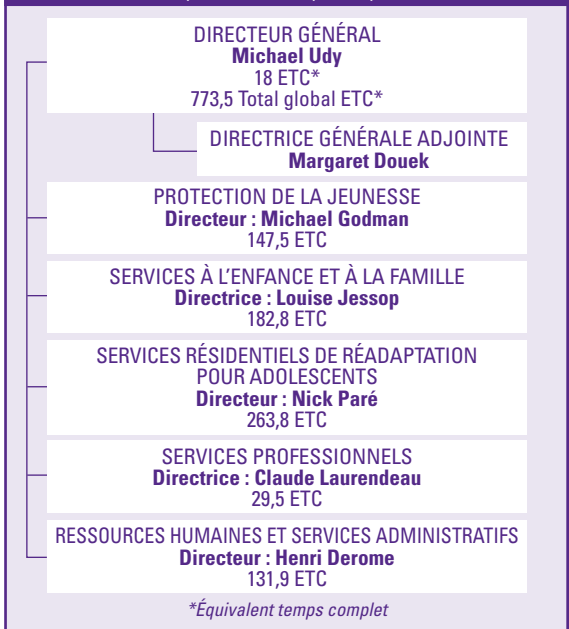
Le personnel des Centres Batshaw a à son actif de longues années de services comme le démontre le sommaire ci-dessous, en date du 31 octobre 2006.

ANNÉES DE SERVICE	Nombre d'employés	Pourcentage
Moins de 7 ans	352	32,9 %
De 7 à 14 ans	184	17,2 %
De 15 à 19 ans	212	19,8 %
De 20 à 24 ans	112	10,5 %
De 25 à 29 ans	144	13,5 %
De 30 à 34 ans	61	5,7 %
Plus de 35 ans	4	0,4 %

Le personnel des Centres Batshaw est régi par un Code d'éthique qui formule les valeurs et les principes qui guident les rapports avec les usagers et les rapports réciproques. On peut se procurer des copies de ce document sur simple demande de la Direction générale.

Organigramme

Pour s'acquitter de leur mission, les Centres Batshaw sont composés de trois directions de services directs et de deux directions de soutien. Le tableau suivant explique la structure organisationnelle de l'établissement et le nombre total de postes équivalents à temps complet.



Conseils du personnel

CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE

Le conseil multidisciplinaire (CMD) tire son mandat directement de la Loi sur les services de santé et les services sociaux; le CMD est composé de membres du personnel clinique, qui donnent leur avis au conseil d'administration sur :

- L'évaluation et l'amélioration des activités professionnelles ;
- La prestation adéquate de soins et de services par l'entremise de ses membres.

Le CMD soumet un rapport annuel au conseil d'administration.

De plus, le CMD donne des conseils au directeur général sur :

- L'organisation scientifique et technique de l'établissement;
- Les moyens à prendre pour évaluer et maintenir la compétence de ses membres.

Au 31 mars 2007, les membres suivants formaient le comité de direction du conseil multidisciplinaire :

Sandra Baines	Wendy Potter
Rosie D'Andrea	Martin Rassenti
Susan Gallo	François Ste-Marie
Doris Low	Michael Straw
Sarah-Jane Martin	Marie-Pierre Ulysse
Colm McNamee	Jason Vickers

Membres d'office :

Michael Udy
Claude Laurendeau
Marlene Baumel

CONSEIL DES INFIRMIÈRES

Le conseil des infirmières tire son mandat directement de la Loi sur les services de santé et les services sociaux ; il est composé d'infirmières qui exercent leurs activités pour l'établissement.

Il donne son avis au conseil d'administration sur :

- La qualité des soins infirmiers dispensés au sein de l'établissement ;
- Les moyens à prendre pour maintenir la compétence de ses membres ;
- La distribution appropriée des soins dispensés par ses membres.

Le conseil des infirmières soumet un rapport annuel au conseil d'administration.

De plus, le conseil des infirmières donne des conseils au directeur général sur :

- L'organisation scientifique et technique de l'établissement ;
- Les moyens à prendre pour évaluer et maintenir la compétence de ses membres.

Au 31 mars 2007, les membres suivants formaient le conseil des infirmières :

Shelja Arya	Heather Guezen
Marlene Baumel	Margaret Larmour
Karen Bentley	Marie Leduc
Diane Bernier	Jennifer Martin
Maria Felix	Phyllis Palov
Chantal Fleury	Linh Suong Pham
Diana Gausden	

Membre d'office : Edward Potter-Mäl

Conseil d'administration

Membres du conseil d'administration et leur collège électoral respectif, au 31 mars 2007 :

Felicia Agyekum	Conseil multidisciplinaire
Noel Alexander	Population
Shelja Arya	Conseil des infirmières
Jean Boudreau	Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
Ermina Codjoe	Population
John Dalzell	Coopté
Leon Essing	Usagers
Ruth Essing	Usagers
Anna Grafton	Cooptée
Leigh Johnston	Conseil multidisciplinaire
Stephanie Margoless	Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
Judy Martin	Population
Karen Potter-Bienvenu	Fondation des Centres Batshaw
Kim St. Hilaire	Personnel non clinique
Michael Udy	Directeur général
Robin Wright	Population

Le conseil d'administration assume des responsabilités importantes à la réalisation de notre mission ; il :

- Établit les priorités ;
- Surveille le travail clinique et la gestion des ressources humaines, financières et informatiques;
- Approuve les politiques ;
- Nomme les cadres supérieurs ;
- Désigne et surveille les activités de la commissaire locale à la qualité des services et aux plaintes ;
- Approuve les budgets annuels, les rapports financiers et statistiques ;
- Nomme les vérificateurs ;
- Tient une assemblée publique d'information ;
- Fait en sorte que l'établissement reçoive l'agrément d'un corps habilité, tous les trois ans.

Code d'éthique et de déontologie régissant les membres du conseil d'administration

En mai 2002, le conseil d'administration des Centres Batshaw a adopté un Code d'éthique et de déontologie qui s'applique à tous ses membres. Ce Code fixe les devoirs et les obligations de ces derniers et réglemente les situations de conflits d'intérêts, les enquêtes et les sanctions que pourrait engendrer le non-respect du Code. De plus, il précise son accessibilité par le public et donne de l'information sur les résultats de sa mise en vigueur.

Dans l'exercice de leurs fonctions, les membres du conseil doivent :

- Accorder une importance constante à la sécurité, au développement et aux droits des enfants,
- et aux droits des parents.
- Respecter les valeurs, les croyances et l'orientation sexuelle des usagers,
- et agir avec honnêteté, de bonne foi, et dans les meilleurs intérêts de l'établissement et de la population qu'il dessert.
- Respecter la confidentialité des discussions et de l'information dont ils ont pris connaissance et qui n'ont pas été divulgués en public; ce devoir s'étend au-delà de l'expiration de leur mandat.

Pour ce qui est des conflits d'intérêts, dans l'exercice de leurs fonctions, les membres du conseil doivent :

- éviter toute situation qui pourrait compromettre leur indépendance et leur objectivité,
- dissocier la promotion de leurs activités personnelles, professionnelles ou commerciales,
- s'abstenir d'utiliser des renseignements confidentiels,
- s'abstenir de solliciter, d'accepter ou de demander un privilège ou tout autre avantage qui pourrait compromettre leur impartialité,
- révéler par écrit les fonctions qu'ils détiennent et les propriétés qu'ils possèdent, qui pourraient entrer en conflit avec les intérêts de l'établissement;
- s'abstenir de prendre part aux délibérations lorsque des questions entourant ces intérêts sont discutés ;

- révéler par écrit tous les contrats conclus avec les Centres Batshaw par une entreprise commerciale dans laquelle ils ont des intérêts financiers,
- révéler toutes les situations qui pourraient altérer leur objectivité et leur impartialité ou l'apparence d'objectivité et d'impartialité, et s'abstenir de prendre part aux délibérations entourant les situations en cause.

Toute personne doit informer le président ou le vice-président du conseil, si elle a lieu de croire qu'un membre contrevient au Code. Dans une telle situation :

- le président ou le vice-président peut désigner des personnes pour enquêter sur la situation, et doit informer le membre visé et soumettre un rapport,
- le président peut ensuite créer un comité formé de trois membres du conseil pour examiner la violation présumée; le comité doit en outre informer le membre visé, recevoir ses commentaires et, s'il y a lieu, recommander au conseil d'administration une sanction à la mesure de la dérogation,
- les sanctions doivent être adressées par écrit au membre visé.

Les personnes qui font enquête et celles qui déterminent les sanctions ne peuvent être poursuivies en justice en raison d'actes accomplis de bonne foi. Ces personnes font une déclaration solennelle quant à la confidentialité.

Les Centres Batshaw donnent une copie du Code à tous les nouveaux membres du conseil d'administration et à toute personne qui en demande une. Le rapport annuel de l'établissement doit publier de l'information relative au Code et faire état des cas suivis et traités, de leur résultat, de la nature des sanctions imposées et du nom des membres dont la nomination a été suspendue ou révoquée.

Une copie complète du Code d'éthique et de déontologie est disponible à la Direction générale.

Aucun cas n'a été traité en vertu de ce Code, en 2006-2007.

Notre nom

Pour refléter notre mandat linguistique et nos traditions, nous avons choisi de donner à notre établissement le nom de l'un des défenseurs d'expression anglaise les plus réputés dans le domaine du bien-être à l'enfance : monsieur Manuel G. Batshaw. Intervenant social de profession, M. Batshaw a tenu ce rôle auprès des Forces armées canadiennes; de plus, pendant de longues années, il a été directeur des Services communautaires juifs. Toutefois, il est surtout connu pour avoir présidé, en 1975, le comité qui a porté son nom - le comité Batshaw - et qui a mené à la transformation des organismes québécois de l'enfance et de la jeunesse. En 1998, M. Manuel Batshaw a été nommé docteur honoris causas de l'Université McGill, en reconnaissance de l'ampleur de son œuvre à la communauté.

Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw sont membres :

- de l'Association des centres jeunesse du Québec;
- de l'Association québécoise des éducateurs et des éducatrices;
- de la Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada.

ÉTAT COMBINÉ DES REVENUS ET DES CHARGES EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	FONDS D'EXPLOITATION		FONDS D'IMMOBILISATIONS		FONDS À DESTINATION SPÉCIALE	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006
REVENUS						
MSSS et Agence	69 120 879 \$	61 832 233 \$	1 126 869 \$	423 799 \$	-	-
Usagers	2 483 556	2 382 309	-	-	-	-
Ventes de services	318 608	234 719	-	-	-	-
Recouvrements	1 050 909	357 788	-	-	-	-
Interfonds	-	-	-	194 017	-	-
Autres	1 520 126	216 162	-	-	12 000	13 000
	74 494 078 \$	65 023 211 \$	1 126 869 \$	617 816 \$	12 000 \$	13 000 \$
CHARGES						
Salaires	34 936 106 \$	33 765 907 \$	-	-	-	-
Avantages sociaux	9 567 088	9 121 999	-	-	-	-
Charges sociales	5 966 796	5 424 921	-	-	-	-
Autres	23 871 581	16 559 296	938 750	381 650	12 000	13 000
	74 341 571 \$	64 872 123 \$	938 750 \$	381 650 \$	12 000 \$	13 000 \$
SURPLUS/(DÉFICIT)	152 507 \$	151 088 \$	188 119 \$	236 166 \$	-	-

ÉTAT DU SOLDE DES FONDS AU 31 MARS 2007

	FONDS D'EXPLOITATION	FONDS D'IMMOBILISATIONS	FONDS À DESTINATION SPÉCIALE
SOLDE DU DÉBUT	940 748 \$	19 739 367 \$	-
ADDITIONS:			
Excédent des revenus sur les charges	152 507	188 119	-
Régularisations - années antérieures	-	-	-
	152 507 \$	188 119 \$	-
DÉDUCTIONS:			
Régularisations - années antérieures	-	-	-
	-	-	-
VARIATION DE L'EXERCICE	152 507 \$	188 119 \$	-
SOLDE DE LA FIN	1 093 255 \$	19 927 486 \$	-

BILAN AU 31 MARS 2007

	FONDS D'EXPLOITATION	FONDS D'IMMOBILISATIONS	AUTRES FONDS	CONSOLIDÉ
ACTIF				
Encaisse	4 693 249 \$	-	423 355 \$	5 116 604 \$
Débiteurs				
MSSS et Agence	332 755	716 715	-	1 049 470
Autres	1 349 915	-	-	1 349 915
Charges payées d'avance	101 209	-	-	101 209
Interfonds	440 174	-		440 174
Traitements différés	536 904	-	-	536 904
Inventaire	29 261	-	-	29 261
Immobilisations	-	26 469 035	-	26 469 035
	7 483 467 \$	27 185 750 \$	423 355 \$	35 092 572 \$
PASSIF				
Créditeurs				
Salaires et déductions	3 951 706 \$	-	-	3 951 706 \$
Fournisseurs et autres charges	2 307 428	217 273	-	2 524 701
Sommes confiées en fiducie	-	-	104 556	104 556
Interfonds	-	440 174	-	440 174
Revenus reportés	13 278	-	-	13 278
Autres éléments	-	-	318 799	318 799
Traitements différés	117 800	-	-	117 800
Dettes à long terme	-	6 600 817	-	6 600 871
	6 390 212 \$	7 258 264 \$	423 355 \$	14 071 831 \$
SOLDE DE FONDS	1 093 255 \$	19 927 486 \$	-	21 020 741 \$
PASSIF ET SOLDE DE FONDS	7 483 467 \$	27 185 750 \$	423 355 \$	35 092 572 \$

Ces renseignements financiers sont extraits des états financiers vérifiés par Raymond Chabot Grant Thornton, comptables agréés, société en nom collectif à responsabilité limitée (inclus dans le rapport annuel), dont vous pouvez obtenir copie auprès du siège social des Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw.



Informations à fournir concernant la prestation sécuritaire de services de santé et de services sociaux (2002, c.71) et l'application de la loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q. c. S-4.2)

Exercice concerné : 2006-2007

Identification de l'agence :	Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
Numéro d'identification de l'établissement :	1104-4625
Nom de l'établissement :	Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw
Nom du répondant :	Douek
Prénom :	Margaret
Titre du répondant :	Directrice générale adjointe

1. COMITÉ DE GESTION DES RISQUES ET DE LA QUALITÉ

1.1 Adoption par le conseil d'administration du règlement instituant le comité Oui ☒ Non ☐

1.2 Date de la mise en place du comité (JJ/MM/AAAA) : 02/12/2004

1.3 Nombre de membres : 6

Nom	Fonction
Margaret Douek	Directrice générale adjointe
Edward Potter-Mäl	Coordonateur - Services professionnels
Claude Lamoureux	Directeur - Contentieux
Claude Laurendeau	Directrice - Services professionnels
Robin Ouellette	Représentante des familles d'accueil
Ruth Essing	Représentante du comité des usagers

1.5 Nombre de réunions tenues par le comité pour l'année budgétaire en cours : 5

1.6 Les problèmes que le comité priorisera l'an prochain : Médicaments, confidentialité, formation (employés), information (usagers)

1.7 Deux programmes de gestion des risques (implantation ou évaluation) qui seront appliqués l'an prochain :
À compter d'avril 2007, tous les incidents feront l'objet d'un examen.

2. DIVULGATION DE TOUT ACCIDENT

2.1 Adoption par le conseil d'administration du règlement sur les règles relatives :

- à la divulgation de toute l'information nécessaire lorsque survient un accident : Oui ☒ Non ☐
- aux mesures de soutien incluant les soins appropriés : Oui ☒ Non ☐
- aux mesures pour prévenir la récurrence d'un tel accident : Oui ☒ Non ☐

2.2 Si oui, date de mise en vigueur du règlement (JJ/MM/AAAA) : 01/04/2005

2.3 Les règles de divulgation sont respectées :

Jamais ☐ Quelques fois ☐ La plupart du temps ☒ Difficile à savoir ☐

2.4 Une analyse pour évaluer les causes souches est effectuée lors d'un accident avec conséquences graves :

Jamais ☐ Quelques fois ☐ La plupart du temps ☒ Difficile à savoir ☐

2.5 Les solutions pour éviter la récurrence sont appliquées suite à une analyse approfondie :

Jamais ☐ Quelques fois ☐ La plupart du temps ☒ Difficile à savoir ☐

2.6 De la formation quant à la divulgation a été donnée aux personnes concernées de votre organisation pendant l'année en cours : **Oui** ☒ **Non** ☐

3. DÉCLARATION DE TOUT INCIDENT ET ACCIDENT ET CONSTITUTION D'UN REGISTRE LOCAL

3.1 Nombre d'incidents déclarés pour l'année budgétaire en cours : **91**

3.2 Nombre d'incidents déclarés ayant fait l'objet d'analyse : **1**

20% ☐ 40% ☐ 60% ☐ 80% ☐ 100% ☐

3.3 Nombre d'incidents déclarés où des mesures ont été prises pour en prévenir la récurrence : **1**

20% ☐ 40% ☐ 60% ☐ 80% ☐ 100% ☐

3.4 Nombre d'accidents déclarés pour l'année budgétaire en cours : **4**

3.5 Nombre d'accidents déclarés ayant fait l'objet d'analyse approfondie : **4**

20% ☐ 40% ☐ 60% ☐ 80% ☐ 100% ☒

3.6 Nombre d'accidents déclarés où des mesures ont été prises pour en prévenir la récurrence : **1**

20% ☒ 40% ☐ 60% ☐ 80% ☐ 100% ☐

3.7 Nombre d'accidents déclarés où il y a eu décès : **0**

3.8 Durée moyenne de jours additionnels d'hospitalisation (prolongation) consécutifs aux accidents déclarés : **s/o**

3.9 Mise en place d'un registre local des incidents et des accidents : **Oui** ☒ **Non** ☐

3.10 Si oui, date de sa mise en place (JJ/MM/AAAA) : **01/04/2005**

3.11 Nombre de rapports transmis à l'Agence sur les incidents ou accidents déclarés pour l'année budgétaire en cours : **1**

4. AGRÉMENT DES SERVICES DISPENSÉS

4.1 Sollicitation d'un organisme d'agrément : **Oui** ☒ **Non** ☐

4.2 Si oui, nom de l'organisme sollicité : Conseil québécois de l'agrément

4.3 Si non, nom de l'organisme qui sera sollicité :

4.4 Date à laquelle cet organisme sera sollicité (JJ/MM/AAAA) : **12/08/2005**

4.5 Agrément obtenu : **En voie d'obtention** **Oui** ☐ **Non** ☐

4.6 Si oui, type d'agrément obtenu : Décision attendue pour le 28 septembre 2007.

4.7 Rapport(s) abrégé(s) d'agrément transmis : **Oui** **Non**

- au Ministre :	☐	☒
- à l'Agence :	☐	☒
- aux ordres professionnels concernés :	☐	☒

